



## École Les blés en herbe

### Conseil d'école du 25 novembre 2014

#### Présentation des membres présents au conseil d'école :

##### ➤ Présents :

- ★ Monsieur Levillain, maire de Saint-Coulomb, Madame Mauclerc, adjoint au maire chargée de l'éducation, madame Ramage, directrice générale des services
- ★ Parents élus au conseil d'école : Mesdames Lacoma, Moubèche et Jacquet
- ★ L'équipe enseignante : Mesdames Cléquin, Colin, Benmeddah et Petitjean
- ★ Monsieur Jéhannin DDEN

##### ➤ Personnes excusées : Madame Leroux et Monsieur Baleine, parents élus au conseil d'école

Madame Jéhanne, enseignante

Madame Gourvenec, psychologue du RASED,

Madame Lefort-Oger, IEN Circonscription Saint-Malo Pays Malouin

##### ➤ Détermination du secrétaire de séance :

Madame Jacquet

Hommage à Monsieur Mainguené pour son attachement et sa bienveillance vis-à-vis des enfants de la commune, notamment en ce qui concerne l'école il avait à cœur de toujours veiller à ce que cela soit au mieux pour les enfants.

M Levillain remercie d'avoir reporté le conseil d'école.

#### Ordre du jour

##### **1. Le règlement intérieur :**

Modification des horaires d'ouverture de l'école, addition phrase concernant l'entrée des animaux dans la cour.

Modification de l'aide personnalisée : uniquement le lundi (dû aux nouveaux horaires).

Surveillance, importance de refermer le portail.

Quid des sucreries à l'école ?

Approbation : Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

## **2. Les effectifs et l'organisation de l'école.**

- Classe maternelle :  
3 TPS et 3 prévus d'ici la fin de l'année scolaire.  
14 PS et 7 MS  
Soit 24 élèves. Avec Joëlle Petitjean et Lise-Marie Jéhanne le vendredi et un mercredi par mois, aidées efficacement par Marie-Christine Frontin.
- 23 GS/CP : 10 GS et 13 CP dans la classe de Madame Benmeddah, aidée par Lucie Legast chaque matin. Madame Petitjean et l'ensemble de l'équipe enseignante remercie la mairie d'avoir procédé à la création d'un poste d'ATSEM auprès des élèves de GS/CP.
- 26 élèves en CE (13 CE1 et 13 CE2) avec madame Colin
- 29 élèves en CM (13 CM2 et 16 CM1) avec madame Cléquin.
- 3 AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) sont présentes cette année sur l'école : Sophie Brenier qui intervient en maternelle et en CE, Soisick Berlan qui intervient en GS/CP et Mauricette Saint-Eloi, à mi-temps, en CE et CM.)

L'organisation de décloisonnements pour l'anglais et les Arts plastiques est identique à celle des années précédentes, sauf les journées (lundi après-midi et mercredi matin).

En ce qui concerne les décloisonnements des GS dans la classe de maternelle, ils n'ont commencé qu'après les vacances de Toussaint à raison d'une heure, deux fois par semaine (lundi et jeudi) (Découverte du monde, science ...).

Prévisionnel des effectifs pour la rentrée 2014-2015 : compensation du départ des CM2 par les nouveaux petits et les nouveaux arrivants sur la commune de Saint-Coulomb. Ce devrait être à peu près le même effectif que cette année.

## **3. Les TAP**

Organisation d'un comité de pilotage sous la présidence de Madame Mauclerc, adjointe au Maire pour l'éducation, composé :

- d'un représentant des parents d'élèves de chaque école, (Madame Moubèche et Madame Lesaint),
- d'un représentant du personnel enseignant de chaque école (les directeurs),
- d'un représentant des personnels municipaux (Madame Anne Chambrin),
- d'un représentant des intervenants bénévoles de la bibliothèque municipale (Madame Marie-José Gabriel),
- d'un représentant de la mairie (Madame Odile Lefort),
- de Monsieur Julien Levergneux, responsable du centre de Loisirs,
- et de Monsieur Jéhannin, DDEN.

Deux réunions de ce comité de pilotage ont été organisées avant la rentrée scolaire de cette année. Beaucoup de choses ont été débattues en fonction des souhaits et attentes de chacun avec un but commun : priorité de l'enfant. Travail efficace entre tous les intervenants.

Résultat : à la rentrée scolaire, tout était organisé et la première période s'est bien déroulée. Application réelle de ce qui a été décidé par le comité de pilotage.

Un réel bilan ne pourra être donné qu'au cours, voire à la fin de l'année scolaire, pour être encore plus opérationnels à la prochaine rentrée scolaire. Il faut surtout conserver la motivation des intervenants, toujours pour le bien-être des enfants, car les intervenants sont réellement motivés par leur mission.

D'autres réunions du comité de pilotage seront prévues au cours de l'année pour faire les réajustements nécessaires.

Avec ce nouveau rythme scolaire de 4 jours 1/2, les enfants sont très fatigués en fin de semaine, mais le bilan positif ou négatif ne pourra se faire que plus tard dans l'année.

Après-midi du 11 décembre : intervention organisée par le CDAS (via la Gendarmerie) pour apprendre aux enfants les dangers, méfaits que peut avoir internet sur eux. Regroupement des deux écoles à la salle de la Timonerie au Phare. Durée : 1 heure 30 minutes. Images présentées aux enfants par petits groupes avec discussion ensuite avec les intervenants.

Retour de cette intervention avec les parents au cours d'une réunion qui sera organisée par la mairie au mois de janvier.

Cette intervention remplacera les TAP du 11 décembre pour les élèves de CM.

#### **4. Sécurité**

Harmonisation des règles de vie dans la cour entre les différents intervenants : enseignants, personnel municipal temps du midi ou TAP.

Le but : entre tous les intervenants de l'école : avoir le même discours avec les enfants, avoir la même gestion des conflits éventuels.

Sur le temps du midi, conflits fréquents entre les enfants : pour y remédier, faudrait-il que tout de suite après le repas, les enfants de l'école privée regagnent leur école ? Ou faut-il plus d'adultes pour la surveillance ?

Questions à étudier car il y a plus de 100 enfants dans la cour pendant la pause méridienne et c'est difficile à gérer.

L'accès aux abords de l'école est dangereux malgré les limitations de vitesse et la municipalité est consciente du problème. Pour les sorties, la mairie tient à la disposition des encadrants des gilets jaunes. Une réflexion autour de l'aménagement routier du chemin qui mène du bourg à l'école est en cours.

Le Projet d'aménagement de la cour de récréation pourra être mis à l'ordre du jour du prochain conseil d'école. M. Le Maire propose d'associer les élèves à ce projet.

## **5. Projets pédagogiques**

- Projet Arts visuels : thème de la photographie. Expo en fin d'année au cours de la fête de l'école.
- Piscine : cycle 2, obligatoire dans le programme. 8 séances sur 2 semaines d'école. Bilan positif : on voit bien les progrès des enfants.
- Sorties cinéma à Cancale. 3 sorties par classe par an. Les films sont programmés en fonction de l'âge des enfants.
- Visites des expos présentées à l'office du tourisme (photos, école autrefois).
- Marché de Noël le 5 décembre organisé par l'APE. Fabrication d'objets également dans les classes.
- Spectacle de Noël (mardi 16 décembre) au Phare offert aux enfants par la mairie.
- Défilé du carnaval (jour du printemps : 25 mars 2015). Sur le thème de la photographie.

## **6. Bilan de la coopérative scolaire pour l'année scolaire 2013/2014**

Argent de la coopérative : 6 Euros par famille (sans obligation toutefois).

L'argent récolté sert notamment à :

- Achat du matériel pour confection des objets du marché de Noël.
- Achat d'ingrédients pour la confection de gâteaux.
- Règlement du photographe pour photos de classe et photos individuelles.
- Règlement de l'intervention science.

Monsieur le maire, recevant beaucoup de courriers ou de remarques de parents, propose de recevoir à une date (encore non déterminée), les parents élus au conseil d'école pour répondre aux questions, notamment quant au fonctionnement du restaurant municipal. L'objectif étant d'éviter d'arriver à un système de restauration industrielle.

Prochain conseil d'école courant avril 2015.